

Compte rendu Réunion Conseil Municipal du 16 février 2015

Dotation Equipement des Territoires ruraux :

Un dossier sera établi pour une demande de subvention pour la réfection de la toiture du bâtiment de la Fabrique, devis de 112 415 € HT.

Ce même dossier sera envoyé au Conseil général et à la Région.

Un bail sera établi avec Monsieur DUROYON pour la location du fonds de commerce et de la licence du bar restaurant Le Marronnier pour un montant mensuel de 310 € TTC.

Un bail sera établi avec Monsieur Guillaume CLOPEAU pour location de la supérette pour un montant mensuel de 300 € HT.

Un système d'alarme sera installé à l'école et à la mairie par la société C.T. CAM
Ainsi que des serrures de sécurité à l'école par l'entreprise Fer et Tech.

Achat d'un tracteur et d'une épareuse pour un montant de 104 400 € TTC. Pour cet achat une aide parlementaire a été attribuée à la commune pour un montant de 10 000 €.

Achat d'un vidéo projecteur pour l'école d'un montant de 1009.20 € TTC

Mutualisation des services :

Monsieur le Maire donne lecture d'un document présentant la démarche proposée par la Communauté de Communes de Haute Charente, pour la mise en place d'un Schéma Directeur de Mutualisation des Services.

Pour l'année 2015, la Communauté de Communes propose un Schéma de Mutualisation à minima à savoir :

- la poursuite des actions déjà engagées sur le territoire en matière de santé au travail,
- la poursuite des actions de formation en matière de prévention des risques,
- la CCHC centre de ressources en matière de formation,
- la poursuite et le renforcement des actions de mutualisation en termes d'achat de biens et de services,
- la poursuite des actions permettant de conforter le pôle de santé de Haute Charente,
- l'instruction des actes d'urbanisme,
- la poursuite des autres actions engagées avant 2015

Pour la mise en place d'un schéma directeur de mutualisation des services pour les exercices 2016 à 2020, la Communauté de Communes propose la démarche suivante :

- la poursuite et la mise en place des actions de mutualisation en 2015
- la consultation pour le choix d'un cabinet d'études pour accompagnement sur la définition d'un projet de territoire et l'établissement du schéma directeur de mutualisation des services.

Le conseil municipal donne un avis favorable à ces différentes étapes prévues par la Communauté de Communes.

Hygiène et sécurité du travail :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le Centre de Gestion de la F.P.T de la Charente peut effectuer une mission d'audit de situation en hygiène et sécurité du travail. Monsieur le Maire expose le contenu de la convention intitulée "Convention relative à une mission d'audit de situation en hygiène et sécurité du travail".

Il demande à l'organe délibérant l'autorisation de signer la convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de bénéficier de la mission d'audit de situation en hygiène et sécurité du travail du Centre de Gestion de la F.P.T de la Charente ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le Centre de Gestion de la F.P.T de la Charente la convention dont le contenu a été exposé et tout acte en découlant.

Un site sur la commune de Saint Laurent de Cérès peut être visité à l'adresse suivante : www.saintlaurentdeceris.com

Numérotation des rues :

Un devis est demandé

Parcours santé : Une étude est en cours